

Forfait d'assurance voyage Premium

Aperçu des prestations

Prestations d'assurance en CHF

Frais d'annulation	max. 30'000.–
Assistance	illimitée
Frais de recherche et de sauvetage	30'000.–
Voyage de substitution	max. 30'000.–
Service dépannage et accident	Illimité
Vol retardé	2'000.–
Frais de guérison à l'étranger	1'000'000.–
Bagages	2'000.–
Exclusion de la franchise véhicule de location (CDW)	10'000.–
Protection juridique	Europe 250'000.– Monde 50'000.–

Prestations de services

Travel Hotline, Service de blocage des cartes de crédit et de client, Service de blocage du téléphone portable, Home Care, Service d'interprète

Prime 6% du prix de l'arrangement



Frais d'annulation

Prise en charge des coûts dans les cas suivants :

- Maladie grave, accident, décès et complications liées à la grossesse
- Atteinte aux biens de l'assuré à son domicile
- Retard ou panne des moyens de transport durant le voyage aller
- Grève ou dangers sur le lieu de destination
- Changement inattendu de la situation professionnelle (chômage ou entrée en fonction)

Les billets de manifestations sont également couverts en plus des prestations de voyage réservées.



Service dépannage et accident

Organisation et prise en charge des coûts du dépannage, du remorquage, du dégagement en cas de panne ou d'accident de l'un des véhicules à moteur utilisés par la personne assurée en qualité de conducteur.



Assistance

Organisation et prise en charge dans les cas suivants :

- Transport jusqu'à l'hôpital approprié le plus proche
- Rapatriement dans un hôpital au lieu de domicile, au besoin avec un accompagnement médical
- Rapatriement du corps en cas de décès
- Retour en cas d'interruption de voyage d'un accompagnant ou d'un membre de la famille
- Retour anticipé pour cause de maladie, d'accident ou de décès d'un proche ne participant pas au voyage ou du suppléant sur le lieu de travail
- Retour dû à des troubles, à des attentats terroristes, à des catastrophes naturelles ou à des grèves



Vol retardé

Prise en charge des frais supplémentaires (hébergement à l'hôtel, changement de réservation, appels téléphoniques) en cas de correspondance manquée en raison d'un retard d'au moins trois heures imputable à la première entreprise de transport aérien.



Frais de recherche et de sauvetage

Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage, si la personne assurée est réputée disparue à l'étranger ou doit être sauvée d'une situation d'urgence physique.



Voyage de substitution

Bon à valoir pour un voyage d'un montant correspondant à l'arrangement initialement réservé pour les personnes qui ont dû être rapatriées dans le cadre de l'assistance, suite à une maladie ou à un accident.



Frais de guérison à l'étranger

Prise en charge des frais de guérison pour les interventions médicales d'urgence en vue du traitement de maladies ou d'accidents pendant le voyage à l'étranger.

Global Assistance

Allianz



Pionnier des assurances voyage et de sport, ELVIA est aujourd'hui un label de qualité reconnu. Racines suisses et qualité suisse, 24 heures sur 24, dans le monde entier, sans relâche depuis 1950.

Forfait d'assurance voyage Premium

Remarques importantes

- Valable dans le monde entier pour un voyage d'une durée maximale de 122 jours.
- La prestation d'assurance «Service dépannage et accident» s'applique en Suisse et en Europe.
- La prestation d'assurance «Frais de guérison à l'étranger» s'applique qu'aux personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge de 80 ans.
- Pour la prestation d'assurance «Bagages» en cas de vol, une franchise de CHF 200.- s'applique.
- Les montants de couverture des autres prestations d'assurance s'entendent par cas ou par événement.
- L'assurance peut également être souscrite par des personnes domiciliées à l'étranger, pour autant que le voyage ait été réservé en Suisse.

Les conditions générales d'assurance sur www.allianz-assistance.ch/avb s'appliquent.



Bagages

Indemnité financière pour les bagages volés, dérobés, endommagés ou détruits pendant le voyage. Le matériel de sport et les équipements photos sont également couverts. Pour les terminaux mobiles, la couverture ne s'applique qu'en cas de vol et de détournement.



Travel Hotline

Service d'information et de conseil téléphonique qui communique 24 heures sur 24 de précieuses informations sur la destination.



Home Care

Communication de contacts d'urgence si des dégâts sont causés au domicile suisse pendant un voyage en raison d'un cambriolage, d'un incendie, d'un dommage naturel ou d'un dégât d'eau ainsi que d'un bris de glace.



Exclusion de la franchise véhicule de location (CDW)

Prise en charge des coûts occasionnés en raison d'un dommage au véhicule loué par la personne assurée et facturés sous la forme de la franchise pour les véhicules de location.



Service de blocage des cartes de crédit et de client

Assistance lors du blocage des cartes bancaires, postales, de crédit et client, en cas de détournement, de vol, de perte et de disparition.



Service d'interprète

Service de traduction téléphonique 24h/24, qui apporte une aide dans une multitude de langues en cas de problèmes de compréhension.



Protection juridique

Prise en charge des prestations de protection juridique en relation avec les voyages en dehors de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein.



Service de blocage du téléphone portable

Blocage immédiat du téléphone mobile auprès du fournisseur correspondant en cas de perte ou de vol.

Global Assistance

Allianz



Pionnier des assurances voyage et de sport, ELVIA est aujourd'hui un label de qualité reconnu. Racines suisses et qualité suisse, 24 heures sur 24, dans le monde entier, sans relâche depuis 1950.